

Appel à candidature

pour le poste de Directeur (H/F) du Centre de la Gravure
et de l'Image imprimée de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conditions de participation

1. Être belge ou citoyen de l'Union Européenne.
2. Jouir des droits civils et politiques.
3. Être de bonne conduite, vie et mœurs.
4. Être porteur d'un diplôme universitaire, niveau master, avec une orientation en histoire de l'art ou obtenu dans des disciplines relatives à la création artistique incluant l'estampe et l'art imprimé.
5. Faire preuve d'une connaissance professionnelle d'au moins 3 ans reconnue dans le domaine des institutions muséales ou/et de centres d'art et présenter notamment
 - Une expérience probante dans l'organisation d'expositions, événements et manifestations diverses dans le champ de l'art contemporain belge et international et tout spécialement dans le domaine de l'estampe et de l'art imprimé;
 - Une expérience dans le domaine de la gestion et de la conservation de collections;
 - Une expérience significative dans l'animation et la gestion d'une équipe;
 - Une expérience dans le domaine de la médiation;
 - Une expérience dans les relations extérieures et en particulier dans le domaine artistique.
6. Démontrer une expérience à superviser la gestion financière et administrative.
7. Avoir une connaissance suffisante de la législation belge et des structures juridiques belges (Fédéral/Communautaire/Régional/Communal).
8. Être apte à la communication, à la négociation et à la prise d'initiatives.

9. Outre le français, le candidat devra faire preuve d'une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit. Sans être obligatoire la connaissance du néerlandais est un plus.

Missions

Avec l'aval du Conseil d'Administration de l'ASBL et en collaboration avec les responsables des différents services du musée (scientifique [collection, conservation, exposition], administratif et financier, pédagogique, technique, chargé de la communication, ...), le·a Directeur·trice :

1. dirigera le Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
2. définira et conduira la politique scientifique, culturelle et financière de l'institution ;
3. définira un programme d'acquisition, de conservation, d'exposition et de médiation en tenant compte des spécificités du musée ;
4. organisera et assurera le bon fonctionnement et le développement de l'institution dans ses activités ;
5. assurera la direction générale du personnel du musée en collaboration avec la gestionnaire administrative et financière ;
6. représentera et portera les intérêts du musée auprès de ses partenaires et des instances professionnelles, communales, communautaires, régionales, nationales et internationales.

Salaire et contrat

Le salaire de référence est fixé par analogie aux barèmes de la Commission paritaire: « 329.02 Secteur socio-culturel dépendant de la Communauté française » - échelon 6 directeur.

Il s'agira d'un contrat à durée déterminée d'un an renouvelable.

Démarche

Les candidats voudront bien remettre ou envoyer un dossier contenant :

1. une lettre de motivation ;
2. un curriculum vitae ;

3. une copie du diplôme requis ;
4. une attestation de bonnes vie et mœurs ;
5. une note d'intention incluant notamment une proposition d'action et de programmation pour les saisons à venir ;
6. une note de maximum une page concernant la mise en situation (sera envoyée avec l'accusé de réception de la candidature).

pour le 17 décembre 2021, minuit, au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

*Madame Leslie Leoni
Présidente du Conseil d'administration
Centre de la Gravure et de l'Image imprimée
Rue des Amours, 10
7100 La Louvière*

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter :

*Madame Monia Barmaki
Gestionnaire administrative et financière
Adresse email: mb@centredelagravure.be
Tel: +32 64 27 87 26*

Un accusé de réception sera adressé aux candidats par voie électronique dès réception du dossier.

Après examen des dossiers, les candidats retenus seront convoqués afin de défendre leur candidature et proposition d'action devant un jury composé de personnalités belges et internationales expertes dans les domaines de l'art contemporain et/ou de la gravure et de l'image imprimée ainsi que de membres du conseil d'administration du Centre de la Gravure et de l'Image imprimée et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Remarque particulière:

Les dossiers incomplets ou remis hors période ne seront pas pris en considération.